

MARDI 3 FEVRIER 2022

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



L.P.O. Fernand RENAUDEAU

Le Proviseur  
Hervé DOUAGLIN

Rue de la Tuilerie  
B.P. 12124  
49321 Cholet Cedex

Tél. : 02.41.49.21.60

[ce.0490054t@ac-nantes.fr](mailto:ce.0490054t@ac-nantes.fr)

<http://lyc-renaudeau-49.ac-nantes.fr>



LYCÉE  
DES MÉTIERS

Partenaire formation avec



Etablissement bénéficiaire de  
concours financier de :



## COMPTE RENDU

Monsieur le Président ouvre la séance du Conseil d'administration à 18h05, le quorum (>16) étant atteint.

### 1-1 Ordre du jour du Conseil d'Administration

Monsieur le Président propose des modifications à l'ordre du jour :

- Les points suivants sont ajoutés :

- Convention de service Qualiconsult – vérification des ascenseurs lycée Renaudeau
- Convention de service – vérification des ascenseur lycée Renaudeau site de la Mode
- Convention de service APAVE – vérification (levage manutention et machines)
- Convention atelier marionnettes Cie Grizzli
- Convention atelier théâtre Cie ES3 Théâtre

ainsi qu'une présentation de PIX pour une certification des élèves de terminales et de deuxième année de BTS .

### 1-2 Adoption du compte rendu de la séance du 30 novembre 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

[délibération n° 1 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

### 1-3 Affaires pédagogiques

Monsieur le président explique le fonctionnement d'une DGH, notamment la différence entre HSA (heures supplémentaires annualisées) et HP (heures postes) avant de présenter les tableaux de répartition des moyens alloués.

#### 1-3-1 Structure et DGH du LGT

Monsieur le Président explique que la suppression d'une classe de première et d'une classe de terminale en raison d'une baisse minimale d'élèves amène une DGH plus faible que l'an dernier. A ces suppressions, s'ajoute un ratio HSA/HP beaucoup plus élevé que les années précédentes rendant difficile la répartition des moyens. Les proviseurs ont fait un recours auprès de l'inspecteur d'académie et ont obtenu la transformation de 26 HSA en HP. De plus, contrairement aux années précédentes, la marge d'autonomie n'a pas encore été distribuée aux établissements. Dans ce contexte, un déficit de 6,80 HP est proposé dans le tableau de répartition des moyens.

Monsieur le président amène quelques éléments de compréhension sur les suppressions de postes et les CSD décidés afin d'éviter des situations humaines difficiles :

- Les 72h en SII mécanique correspondent à 3 postes non pourvus sur le site de la Mode et une demande de disponibilité d'un enseignant du site Renaudeau.
- Les 18h en Physiques Appliqués correspondent à un poste refusé par un enseignant résidant en Mayenne : il bénéficiera donc d'une mesure de carte scolaire.
- Les 6h en SII mécanique pourraient être compensées par une demande de temps partiel pour raison médicale.
- Les 9h en espagnol et SES, les 5h en lettres classiques et modernes s'expliquent par une baisse des besoins liés à une baisse des dédoublements suite à la baisse de moyens. Cependant, ces ajustements restent



difficiles car ils sont tributaires du choix des spécialités en classe de première et terminale et du choix des langues des élèves entrant en classe de seconde. Des demandes de temps partiels ou arrêt maladie sont envisagées dans ces disciplines.

217

Monsieur le président souligne également le poids de deux BMP : 18h en Génie mécanique et 54h en Arts appliqués qui ne peuvent pas donner lieu à des créations de postes car ces heures reposent en grande partie sur des pondérations et sur une disponibilité.

Les représentants de parents, les représentants des élèves et les représentants des enseignants déposent trois motions pour dénoncer la dégradation des conditions d'enseignement.

[délibération n° 2 – 3 POUR/ 22 – 2 ABSTENTION – 17 CONTRE]

### **1-3-2 Structure et DGH de la SEP**

La réforme de la voie professionnelle a été achevée l'année dernière. La DGH est donc équivalente à l'an dernier avec 849,9 HP et 82,50 HSA soit un différentiel de -5HSA et +2,5 HP.

Toutes les heures ont été réparties. Les CSD (compléments pour service donné) sont reconduits comme l'année scolaire en cours.

[délibération n° 3 – 21 POUR/ 22 – 1 ABSTENTION – 0 CONTRE]

## **1-4 Affaires financières**

Monsieur le gestionnaire présente les conventions.

### **1-4-1 Convention d'adhésion à la CAMP 2022 avec le lycée F. Arago Nantes**

Cette convention permet à des enseignants du lycée Arago de venir faire la maintenance des machines utilisées en menuiserie. Le coût de la maintenance correspond au montant de l'adhésion soit 240€ par an ainsi qu'un forfait de 465€ par machine conventionnée.

[délibération n° 4 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

### **1-4-2 Convention à l'organisation concours CAPLP - interne**

Le site de la mode va accueillir les épreuves d'admission au CAPLP interne section génie industriel. Cette convention permet l'achat du matériel nécessaire aux épreuves de ce concours.

[délibération n° 5 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

### **1-4-3 Convention à l'organisation concours CAPLP - externe**

Le site de la mode va accueillir les épreuves d'admission au CAPLP externe section génie industriel. Cette convention permet l'achat du matériel nécessaire aux épreuves de ce concours.

Pour les deux concours internes et externes, le rectorat finance 8400€ en logiciels.

[délibération n° 6 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

### **1-4-4 Avenant 32 à la convention d'agrément d'un restaurant entre le CROUS et le lycée F. Renaudeau**

Le restaurant du site de la mode, agréé CROUS, accueille des étudiants d'où la nécessité d'une convention, qui de plus permet la tarification à 1€ pour les élèves boursiers.

[délibération n° 7 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

### **1-4-5 Convention lycée EUROPE – accueil élève de RENAUDEAU – montage mobilier épicerie fine**

Cette convention va permettre l'accueil d'un élève du lycée Renaudeau de la section bois pour l'installation au lycée Europe d'un mobilier pour une épicerie fine.

[délibération n° 8 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

9 élèves du lycée Michelet viendront monter un cabinet médical au lycée Renaudeau mais seront logés au lycée Europe d'où cette convention d'hébergement.

[délibération n° 9 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

**1-4-7 Tarification des copies élèves**

Les élèves de la série STD2A pourront bénéficier d'un quota supplémentaire de photocopies, à savoir 100 copies en noir et blanc et 50 copies en couleur pour un montant de 5€.

Un parent demande la raison de la non gratuité des photocopies pour ces élèves. Monsieur le président explique que les élèves de STD2A bénéficient déjà d'un quota de photocopies gratuit dont la quantité a été évaluée par les enseignants et qu'elle est suffisante mais si certains élèves sont amenés à le dépasser, ils devront payer. Cette démarche est faite dans le cadre d'une responsabilisation des élèves en lien avec notre label E3D.

[délibération n° 10 – 21 POUR/ 22 – 1 ABSTENTION – 0 CONTRE]

**1-4-8 Convention Prêt Master**

Le véhicule Master a été prêté pour la livraison d'un meuble au lycée Julien Gracq.

[délibération n° 11 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

**1-4-9 Convention d'occupation précaire (logement infirmière)**

Le logement n°5 réservé à l'infirmière est actuellement libre. Pour les besoins d'un agent technique du lycée, il lui sera loué du 15 février au 31 août 2022 pour un loyer hors charges de 330€.

[délibération n° 12 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

**1-4-10 Sorties, voyages, projets**

- **Voyage section EURO Anglais (Normandie)**

Ce voyage est proposé aux élèves de section EURO ANGLAIS (68 élèves et 5 accompagnateurs)

- Coût total : 9 830,50 €
- Crédits Autonomie : 1670,50 €
- Participation famille demandée : 120 € pour un coût réel de 134,66€.

Un enseignant fait remarquer la différence faible entre le coût réel et la participation demandée aux familles. Monsieur le président précise que ce voyage a été proposé tardivement aux élèves en section Euro pour compenser l'absence de voyage en Angleterre en raison de la crise sanitaire. Il n'y a donc pas eu d'actions de mise en place pour abaisser le prix du voyage.

Un parent propose l'utilisation du Pass Culture pour aider les familles. Mme Legardinier, proviseure adjointe, précise que le Pass Culture n'est applicable que sur les musées, ce qui représente une part très faible des coûts. La majorité des coûts étant liée aux transports. Une aide de la MDL sera possible.

[délibération n° 13 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

- **Voyage section EURO Espagnol (Barcelone - Espagne)**

Ce voyage est proposé aux élèves de 1<sup>ère</sup> et 1<sup>le</sup> section EURO ESPAGNOL (25 élèves et 3 accompagnateurs)

- Coût total : 14 625€
- Crédits Autonomie : 3 625 €
- Subvention Etats action internationale : 1 000 €
- Participation famille demandée : 400 € pour un coût réel de 522€.



Un parent demande si un étalement de la participation sera envisagé pour les familles. Monsieur Brien, agent comptable, propose un étalement en deux mensualités de 200€ au vu des délais. Un élève fait remarquer le prix élevé du voyage pour une durée de 4 jours. Monsieur Brien, gestionnaire, explique que le tarif est lié au coût du transport (bus à disposition pendant les quatre jours) ainsi qu'à l'assurance Kérozène sans oublier les contraintes sanitaires qui représentent 3 à 4% du montant.

[délibération n° 14 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

• **Voyage section EURO délégué (Bruxelles)**

Ce voyage est proposé aux élèves de section EURO DELEGUE (46 élèves et 4 accompagnateurs)

- Coût total : 11 600 €
- Crédits Autonomie : 1 580 €
- Crédits AEL : 2 500 €
- Subvention Etat DAREIC : 2 000 €
- Participation famille demandée : 120 € pour un coût réel de 232€.

[délibération n° 15 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

**1-4-11 Convention de service Qualiconsult– vérification des ascenseurs lycée Renaudeau**

Cette convention permet d'assurer les vérifications obligatoires pour les ascenseurs. Le coût est de 90€ HT par an et par ascenseur auquel s'ajoute 160€ tous les 5 ans.

[délibération n° 16 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

**1-4-12 Convention de service – vérification des ascenseur lycée Renaudeau site de la Mode**

Convention identique que sur le site Renaudeau.

[délibération n° 17 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

**1-4-13 Convention de service APAVE – vérification (levage manutention et machines)**

Cette convention permet les vérifications obligatoires sur les portails automatiques, les appareils de levage ou de manutention.

[délibération n° 18 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

**1-4-14 Convention atelier marionnettes Cie Grizzli**

La compagnie Grizzli interviendra auprès des élèves de terminale CAP ATMFC et des élèves de seconde CAP EBEN.

[délibération n° 19 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

**1-4-15 Convention atelier théâtre Cie ES3 Théâtre**

La compagnie ES3 Théâtre interviendra auprès des élèves de STD2A et STI2D, des élèves faisant la spécialité HLP et les élèves de BTSMMV deuxième année ainsi que les élèves inscrits à l'atelier théâtre.

[délibération n° 20 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

**1-5 QUESTIONS DIVERSES**

**1. Est-il envisagé des bornes de rechargement pour voitures électriques sur le parking profs ?**

*Cette demande est à faire auprès de la région.*

**2. Pourrait-on tracer une ligne sur l'escalier entre l'accueil et le forum pour une circulation plus aisée entre ceux qui montent et ceux qui descendent ?**

*Compte-tenu du nombre important d'élèves arrivant le matin, qui descendent systématiquement au forum, et du flux lors de la montée des élèves en cours dans les étages, le tracé d'une ligne semble illusoire et inutile.*



**3. Est-ce que l'établissement serait d'accord sur le principe d'une conférence en fin d'année pour les enseignants (cela fait suite à la réunion des enseignants de novembre 2020 après la mort de Samuel Paty) ?**

*Monsieur le proviseur donne son accord.*

**4. L'établissement peut-il prêter un téléphone portable aux enseignants encadrants pour les séjours et sorties ?**

*L'établissement réfléchit à l'acquisition de téléphones à carte pour répondre à cette demande.*

**5. L'utilisation du micro-onde est-il autorisé en salle des profs à La Mode ?**

*Il n'y a pas de micro-ondes en salle des professeurs du site La Mode où en théorie personne ne mange car la salle est trop petite mais il n'y a pas d'opposition à cette demande.*

**6. Bilan crise sanitaire au sein du lycée.**

*Est-il possible de nous dresser un bilan sur l'impact de la crise sanitaire au sein du lycée (nombres d'élèves concernés, fonctionnement des classes, du restaurant scolaire et de l'internat) ?*

*Nombre de cas positifs recensés au 1<sup>er</sup> février : 350 pour le site Renaudeau (1), 497 sur les deux sites réunis.*

*Nombre de cas contact : 562 élèves signalés absents car étant cas contact*

*1652 absences depuis le 3 janvier, pour cause de symptômes ou cas contact ou Covid. Un même élève ayant pu être absent plusieurs fois pour ces motifs (plusieurs fois cas contact, ou cas contact puis positif, ...)*

*Source : tableau Pronote (sauf (1) : tableau de recensement quotidien sur site Renaudeau), chiffres valant pour les deux sites réunis*

*Gestion extrêmement compliquée pour la vie scolaire qui a nécessité l'aide d'une secrétaire pour le suivi des cas contacts : suivi des tests J0, alors même nous n'avons pas de retour systématique des attestations sur l'honneur (suivi des tests J2 et J4 impossible).*

*Gestion qui a beaucoup empiété sur les missions habituelles de la Vie Scolaire, en termes de temps et d'organisation pour apporter une réponse claire à chacune des situations particulières. (A noter que l'équipe Vie Scolaire s'est elle aussi retrouvée impactée plusieurs jours avec jusqu'à 5 AED absents par jour sur une équipe qui compte 8 AED au quotidien en moyenne sur Renaudeau, et l'absence des deux AED sur le site La Mode.)*

*Concernant le restaurant scolaire : toujours selon l'organisation des quatre services, les élèves passent maintenant par classe pour éviter le brassage. Il leur est demandé de manger également par classe à la même table, mais cela n'est pas toujours respecté par les élèves et difficile à faire respecter compte-tenu du nombre de demi-pensionnaires présents en même temps sur chaque service.*

*A l'internat, les élèves continuent de porter le masque, y compris dans leur chambre, avec pour seule exception leur espace personnel s'ils y sont seul (et la nuit bien sûr !).*

*Des familles ont été étonnées d'être contraintes de se déplacer pour effectuer un autotest à leur enfant interne identifié cas contact. N'est-il pas possible que l'établissement puisse mettre à disposition des élèves internes des autotests et puisse les superviser ?*

*Suite à l'absence de l'infirmière, il a été décidé le 13 janvier que des autotests seraient effectivement à disposition des internes cas contacts, qui veulent bien faire cet autotest, avec des adultes (CPE ou AED) présents pour les aider à lire le résultat. Nous avons épuisé 6 boîtes de 10 autotest chacune en 10 soirées d'internat.*

*En journée, les élèves vont également faire des autotests à l'infirmierie.*

**7. Disponibilité des cours sur Pronote pour les élèves absents.**

*Plusieurs parents nous ont alertés, suite à l'absence de leur enfant liée à la crise sanitaire, sur le fait qu'il n'était pas possible de retrouver les cours sur Pronote. Nous trouvons regrettable que cet outil ne soit pas plus utilisé par les enseignants pour permettre aux élèves absents d'y récupérer les cours afin d'éviter un rattrapage lors du retour en classe.*

*Il y a aussi des élèves qui ont essayé de communiquer avec leurs professeurs pour demander les cours mais ils n'ont eu aucune réponse. Ne serait-il pas opportun de définir dès le début d'année, la méthode de contact entre élèves et professeurs ?*

*Mme Legardinier rappelle que la communication avec les enseignants doit se faire uniquement via It's learning et non par Pronote.*

*La mise à disposition des cours complets sur Pronote est trop compliquée, les élèves doivent se tourner vers leurs camarades pour récupérer les cours.*

## 8. Absences professeur de Français

*Une enseignante de Français est absente depuis plusieurs mois et est non remplacée. Cela inquiète les parents sur le retard accumulé dans le programme pour la réussite des élèves.*

*En attendant le remplacement, est-il possible que les élèves bénéficient à minima de cours dispensés par le CNED ?*

*L'inscription au CNED est une démarche individuelle que l'établissement ne peut pas faire. Actuellement, deux enseignantes de français s'organisent, en plus de leur service, pour proposer quelques heures aux élèves concernés.*

## 9. Mise à disposition d'ordinateurs pour travail personnel à la maison.

*Lors des conseils de classe, il est apparu que plusieurs élèves de 1ere ou Terminale n'ont pas d'ordinateur à la maison pour poursuivre le travail débuté en cours. Cela est dommageable pour la réussite de ces élèves.*

*Existe-t-il une possibilité de prêt par l'établissement ?*

*L'établissement a à disposition 10 ordinateurs qu'il prête régulièrement sur des périodes plus ou moins longues selon les besoins. A la date du 3 février, il y a 9 ordinateurs prêtés.*

*Lors de la distribution par la région d'un ordinateur pour les élèves de seconde, elle a indiqué :*

*« La Région restera attentive, en cette première année de déploiement, à d'éventuels cas particuliers à traiter. »*

*Est-il possible que les élèves de 1ere et Terminale entrent dans ce processus ? Par quel biais faire cette demande ?*

## 10. Nombre d'évaluations pour valider un semestre.

*Pour l'obtention du BAC, certaines épreuves sont en contrôle continu. Il nous a été signalé que pour certaines classes, la note retenue repose sur peu d'évaluations laissant peu de chance à l'élève de se rattraper. Existe-t-il une consigne spécifique sur ce sujet ?*

*Mme Legardinier, proviseure adjointe, rappelle que si la moyenne obtenue n'est pas représentative, l'élève peut passer une épreuve ponctuelle en fin d'année scolaire.*

## 11. Point sur l'avancement de la rénovation de l'internat.

*La région a annoncé dernièrement repousser certains travaux dans les lycées. Est-ce le cas pour la rénovation de l'internat ?*

*Les demandes de modification du projet par le lycée ont-elles été prises en compte (passage vers les logements de fonctions par exemple) ?*

*Dans le cadre de cette rénovation, est-il prévu d'augmenter l'accueil en salle de permanence car aujourd'hui il y a qu'une seule salle d'une capacité de 70 pour plus de 1300 élèves. Cela permettrait aux élèves de ne plus errer dans l'établissement ou sur le trottoir quand ils n'ont pas cours.*

*Les travaux devraient débutés au 1<sup>er</sup> semestre 2023. Les demandes de modification n'ont pas été prises en compte. Il n'est pas prévu d'augmenter la capacité de la salle de permanence, qui n'est par ailleurs pas souvent remplie. Les élèves qui errent sur le trottoir et dans l'établissement le font par choix et non contraints. Des salles de travail sont aussi disponibles au CDI.*

## 12. Promotion du Pass CULTURE

*Le pass culture a évolué et s'adresse maintenant aux jeunes dès 15 ans. Il est composé d'une part que le jeune peut utiliser à sa guise et d'une part que le lycée peut prétendre pour l'organisation d'évènements culturels.*

*Nous pensons qu'il serait intéressant que le lycée diffuse l'information vers les élèves afin qu'ils s'inscrivent et permettent ainsi à l'établissement de récupérer des fonds dans le cadre de certains projets.*

*Le Pass culture est présenté aux élèves en début d'année. Monsieur le président propose d'en refaire une promotion sur les écrans du lycée.*

*Un élève indique l'existence d'un e-Pass Santé. Monsieur le président indique que l'infirmière devra s'adresser au professeur référent du Pass culture pour mettre également en place le e-Pass santé.*

**13. Etats des lieux des bâtiments**

*Pourrions-nous aborder un état des lieux des bâtiments lors du CA ? Il y aurait un mur en mauvais état salle 133.*

7/7

*Les salles sont entretenues régulièrement par l'établissement. Le mur en mauvais état de la salle 133 sera réparé.*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à **20h30**

Le Secrétaire de séance  
Laurence Moan



Le Président de séance  
Hervé DOUAGNIN



